

DECEMBRE 2017
INFOS TRAVAUX

DÉMOLITION ET
RECONSTRUCTION
PARTIELLE DU
GROUPE SCOLAIRE
BRUNEHAUT

Maître d'ouvrage :

Commune d'ESCAPONT
Le Maire,
Joëlle LEGRAND

L'Adjoint aux Travaux
Patrick LATOUCHE

Maîtrise d'oeuvre :

Agence d'Architecture
SAKARIBA
Valenciennes

Service Communication

Direction Publication
Les Conseillers Municipaux
Délégués

Michel RENARD
Francis BERKMANS



Rue Jean Jaurès

Brunehaut

D935A

Brunehaut

DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION PARTIELLE DU GROUPE SCOLAIRE BRUNEHAUT

Chers Escoutpontois,

Cet été, nos agents des Services Techniques ont procédé au déménagement et à l'installation des salles de classes des écoles maternelles et élémentaires, en vue de la préparation du chantier relatif à la réhabilitation complète du groupe scolaire Brunehaut. Une opération estimée à 2.4 millions d'euros hors taxes.

Suite aux élections Municipales Partielles en date du 8 Octobre dernier, à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 20 Octobre et à la création des différentes Commissions Municipales dont, la CAO (Commission d'Appel d'Offres) en date du 3 Novembre, l'organisation administrative et financière de cette opération de travaux a pris du retard.

En effet, il était préalablement indispensable :

- **D'une part** de saisir la Commission d'Appel d'Offres (composée de membres de la majorité et de l'opposition) afin qu'elle se prononce sur l'attribution des différents lots et la sélection des entreprises en fonction de leurs offres techniques et commerciales. Celle-ci s'est réunie et prononcée le 25 Novembre 2017.

- **D'autre part**, de procéder à certains ajustements d'ordre techniques tels que :

- la prise en compte des contraintes naturelles, dont les importants dénivelés à l'arrière du site qui nécessite des études supplémentaires.
- le passage des bâtiments de la 5ème à la 4ème catégorie nécessite des mesures de protection supplémentaires en matière de protection parasismique, de sécurité incendie (normes coupe-feu), d'accessibilité (norme PMR) et de réglementation énergétique (le bâtiment répondra aux normes RT2012)
- le réaménagement des salles de classes existantes : doublage des murs, pose de faux plafonds (afin de baisser le niveau actuel) et le changement des luminaires, ainsi que des installations électriques, changement des radiateurs.
- le changement des sols

Les choix et les ajustements techniques ayant été opérés, la Commune va désormais procéder à l'attribution des marchés. En raison des délais juridico administratifs (instruction du Permis de Construire, avis des autorités compétentes, délais réglementaires imposés par la Commande Publique), les travaux débiteront début 2018.

Parallèlement, nous sommes actuellement en réflexion sur la sécurisation du «parvis». Celui-ci sera très certainement fermé et interdit à la circulation, ainsi qu'au stationnement, afin de favoriser la protection des familles. Une solution de stationnement alternative sera proposée aux usagers à proximité du Groupe Scolaire.

Mon équipe et moi-même vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés. Merci pour votre patience.

L'Adjoint à l'Urbanisme

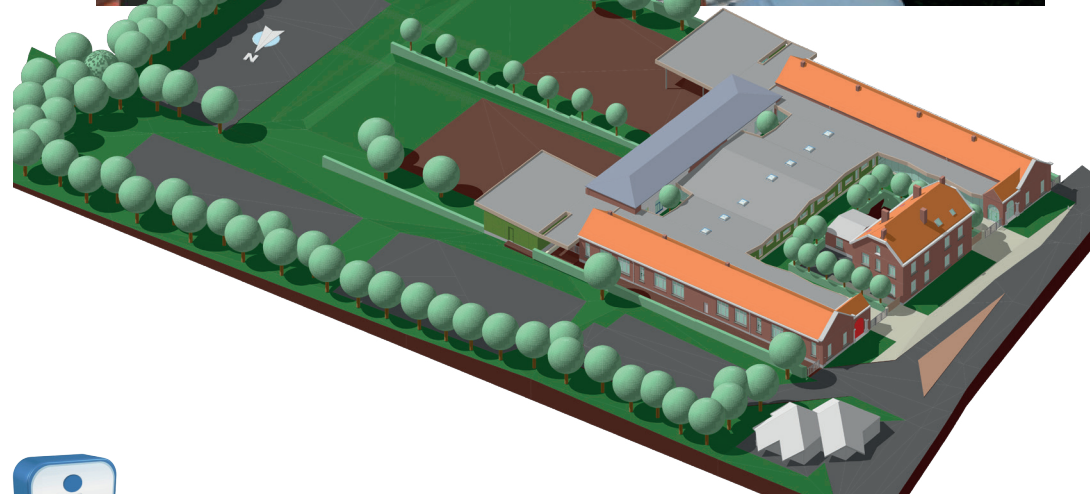
L'Adjointe à l'Enseignement,

Le Maire,

Patrick LATOUCHE

Valérie MENDICINO

Joëlle LEGRAND



INFORMATIONS PRATIQUES

Besoin de vous informer sur les travaux d'aménagement à venir ou obtenir des renseignements précis ?

Pour plus d'infos consulter le site de la Ville

www.escoutpont.fr

Veillez prendre contact avec le secrétariat des Services Techniques au 03.27.28.51.74